Fh 39 extrait de censes pensionnaires compiled from other terriers, regarding property at Saint Livre sold by Jean Grivel to Their Excellencies of Berne in 1717.

Index

1 Pierre fils de feu Jean Vionnet de St. Livre
11 Louys Ronget
19 Monnet Jotterand au nom de sa femme
23 Pierre fils de feu Vulliesme Vionnet
27 Pierre fils de feu Jean Vionnet
37 Michel Vionnet
42 Claude de la Lance
45 Bernard Vionnet
49 Monet Jotterand au nom de sa femme
54 Claude fils de Claude Vionnet dit Bovey
58 Collet fils de feu Claude Grivel
70 Jean Choupin alias du Chaffaz
78 Pierre fils de feu Pierre Brunier
84 Anne relaissé de feu Claude Bruniez
88 Françoise fille de feu François Brunier

Extrait sur le registre signé Grivel

93 Abraham Tripod dit Saudan\

Extrait sur le registre signé Grivel a cause des Censes foncieres procedées d'Eg. Jean Louys Fonjalla bourgeois d'Aubonne, apartenantes à Eg. Jean Grivel

Recognoissance d'hon. Abram Trippod dict Saudan fils de feu Gabriel Trippod de St. Livre. Reg. A fol. 32.

Au nom de Dieu Amen, à tous presents et futurs soit notoire et manifest que l'an de salut courant 1640 et le 18e jour du mois de Janvier par devant moy David Grivel notaire de St. Livre et les tesmoings soubsnommés, agissant au propre fait au nom d'Egrege et provide Jean Grivel bourgeois et Chatellain d'Aulbonne droit et cause ayant des censes foncieres procedées de feu Egrege Jean Louys Fonjallaz bourgeois d'Aulbonne lesquelles censes et droictz d'icelles auroyent estés produictz en la discution des biens de Noble Samuel Dunant et nonobstant diverses proclamations ne seroyent esté vendues, outre plusieurs biens comme le bien du plan de l'Eglise et autres terres et bois, est il connue de Louys Vallier ayant produict en predicte discution pour notables sommes avec des subhastations pour icelles faictes n'auroit peu persepvoir (=percevoir) son payement, s'y que par judgement et ordonnance de la Justice d'Aulbonne, icelluy Vallier auroit esté renvoyé à rechercher ses sommes sur lesdits biens non vendues apparant dedit ordonnance du 27e d'Aust 1614, tous lesquels droicts et ordonnances les hoirs dudit Sr. Vallier ont cedé et remis au prenommé Seigneur Grivel avec tel pouvoir que ledit Vallier avoit de se …ectir desdits biens restantz entre lesquels lesdits censes sont du nombre, le tout par acte receu et signé par Egrege Jean Regnaud l'an 1614 et le 9e jour de decembre, tous lesquels droict encor à present à 1640 icy accusés pour verification. En vertu desquels faictz et droictz iceluy Seigneur Grivel s'en seroit apres ledit Transport mis en possession de tous lesdits biens non vendus et perceu lesdits Censes. Personnellement s'est estably hon. Abram fils de feu Gabriel Trippod dict Saudan dudit St. Livre lequel scachant et bien advisé pour luy et les siens, confesse comme sy en jugement pour ce faict estoit evoqué tenir vouloir tenir luy et les siens en cense fonciere du prenommé Seigneur Grivel et des siens, des biens cy devant recogneuz par les possesseurs des pieces en vertu de la direct seigneurie appartenant aux

treshonnorés Seigneurs Barons d'Aulbonne sur les pieces obligées et ypothequées à cense fonciere audit Fonjallaz, et ce entre les mains des Egrege George Dunant et Pierre Trippod commissaires du Treshonnoré Seigneur Baron l'an 1562 suivemment par les tenementiers recogneue la directe au Seigneur Baron sur icelles entre les mains d'Egrege David Chattain commissaire commis par Magniffique Treodore de Mayerne Seigneur Baron dudit Aubonne l'an 1626, et lesdits censes en faveur dudit Seigneur Grivel receues en vertu du traicté et adveu cy devant audit Fonjallaz passé par Noble et puissant François de Lettes lors Seigneur Baron au pied de la Recognoissance dudit Fonjallaz enregistré et grossé pour ledit Seigneur signé par lesdits Seigneurs Dunant et Trippod

(several references to other document here indicated by letters and folios.)

Assavoir les deux partz d'une forte pose de terre size en Champ de Pont terroir dudit St. Livre touch… la terre d'hon. Pierre fils de feu Michel Vionnet que fust de Louys Ronget de ceste partie devers lac et joux, la terre d'Egrege Jean Grivel que fust de Loys Trippod devers bise, et la terre des hoirs de feu Daniel Pellet de vent. Item, audit lieu tier de pose de terr touche… (notation : le reste manque audit registre !)… Pour lesquels pieces sus limittées et recogneues ledit Saudon pour luy et les siens confesse debvoir audit provide Jean Grivel et aux siens, assavoir deux coppes de bon beau froment commung mesure d'Aubonne de cense annuelle dheue sus chescun jour St. Michel Archange payables sans fraictz ny despendz sinon qu'estantz ou les siens m…. audit jour et paayement predict supporter tous despends et pieces portés par les loix du Constumier, confessant en oultre le predict Trippod pour luy et les siens que ledit Grivel doibt savoir et percepvoir occasion ladite piece ladite cense fonciere sauf la directe seigneurie audit seigneur baron appartenante promettant etc. renonceant etc.

100 Jaqueline Vionnet

Recognoissance prestée par hon. Jaqueline Vionnet comme sœur paternelle et de Jean Vionnet fils de feu Claude Vionnet icy absent et hors du pays.

A tous lecteurs les presents soit notoire et manifest que l'an de grace courant 1641 et le 5e jour du mois de Janvier, par devant moy David Grivel notaire de St. Livre commissaire des fieds et censes directes et foncieres appartenantes à Egrege et provide Jean Grivel bourgeois et Chattelain d'Aulbonne deputé, iceluy fondé en bons et authentiques droictz en la precedente recognaissance cottés et narrés et icu pour briefveté obmis, personnellement s'est establye hon. Jaqueline Vionnet femme de Samuel Lamur l'authorisant, agissant en ce faict comme sœur paternelle de D. Jean Vionnet hors du pays et audit nom scachante et appelée pour recognoistre les pieces que audit Jean pourroyent apparentis de fief et censes foncieres appartenantes audit Seigneur Grivel prcedées d'Egrege Jean Louys Fonjallaz et dempuis apparteneus à N. … (remainder not copied)

103 Pierre file de feu Michel Vionnet
107 Jaques Bronnaz
109 Michel fils de feu Pierre Vionnet dit Choubet de St. Livre

Additional pages :

Cottet riere St. Livre pour le fied de Monsr. Grivel

Ledit Seigneur Grivel Seigneur du fied

13 Terre en Sanoret
138 Terre au Laquer

222 Record en la Graneire ?

Noble Gedeon Michon

13 Terre en Sanoret
14v Prel au Plat des Prelz de Biaumont
15v Terre en Grataloup
18 Terre en Sanoret dessoubs le Mourat
19v Terre en Sanoret
56v same
62 same
127 same
141v same soit au Murat
142v en Sanoret
143v same
225v Prel en la Lecherettaz
230v Terre en Sanoret
237 same
239 same

David Vincent

16v Prel en Biaumont
238 same

Et David Pochat autant

Abram Jotterand

17 terre au Corteau de Biaumont
48v en Biaumont
197v Terre en Savatel

Discret Abram Grivel

26 Prel en Biaumont
29 Terre en la Biolettaz
32 same

Estienne Grivel

?? Prel en Biaumont
?? Terre en la Biolettaz
32 ? same

Discrect David Grivel le Jeusne

26 Prel en Biaumont
103 Terre en la Biollettaz
32 same
105v same

Les hoirs d'Egrege David Grivel

29 Terre en la Biollettaz
32 same

Egrege Benjamin Favre

39v Terre en la Biollettaz
43 Terre en Sanoret
235v same
236v same
237 same
239 same
5 Clusel soubs les Truys

Ledit Egrege Favre a recognu lesdits censes tans à son nom propre que au nom de Sr. Jaques Aymé Favre son frere soubs protestes ordinaires presents noble Gedeon Regis ? bourgeois de Morges et hon. Jean Gilliard de Meysiere le Jorat tesmoingts …

Hoirs de Claude Ronget

53 Record en la Branciere

L'abaye de St. Livre

66 Vigne en la Granciere